



FICHE D'INSCRIPTION

SALLE DE MUSCULATION & GYM

Année universitaire :

Validité : 1^{er} octobre / 30 septembre

NOM :

PRENOM :

Ecole & Labo. & Filière & Année :

- Je déclare avoir pris connaissance du **règlement intérieur** de la salle de musculation
De l'établissement Bordeaux INP ENSEIRB-MATMECA.
- Je m'engage à le respecter et à fournir un **certificat médical** de non contre indication à la pratique de la musculation datant de moins de trois mois.

Cette **fiche** accompagnée du **certificat médical** est à remettre au CRAPS (salle S003)

Ou boîte à lettre N° 46 courrier CRAPS à l'accueil Bx INP & ENSEIRB-MATMECA

Fait à Talence le,

L'intéressé (signature)

.....
.....
.....

Le Service CRAPS ENSEIRB-MATMECA

.....
.....
.....

Extrait du règlement intérieur ...

Art.1

La salle de musculation (PB 10) est disponible à l'intérieur des locaux de l'Institut ; Située au rez de chaussé côté ouest, tout près du service médical.

Art.2

Des vestiaires équipés de douches et toilettes sont rattachés à la salle PB10.

L'utilisation des vestiaires est obligatoire pour se changer afin de mettre une tenue correcte de sport ainsi que des chaussures de sport propres pour la pratique de la musculation également dans le cas de retour d'un footing extérieur.

Dans un souci d'hygiène, il est recommandé d'utiliser :

Une serviette de toilette personnelle afin de protéger les mousses des appareils... Un tapis de Gym personnel.

Art.3

La salle est accessible aux membres du personnel et aux élèves de l'Enseirb-Matméca.

Art.4

Tout utilisateur doit être membre de la salle pour la période du 1 octobre au 30 septembre renouvelable tous les ans.

L'inscription se fait auprès du Centre de Ressources des Activités Physiques et Sportives (CRAPS), salle 003.

Fiche d'inscription + Certificat médical.

Tout dysfonctionnement, suggestion doivent être signalés au CRAPS.

Art.5

L'accès à la salle doit se faire avec votre badge préprogrammé.

Seulement pendant les périodes d'ouverture de l'école.

Art.6

6.1 **Ne pas s'entraîner seul**, de surcroît sur les ateliers à force pure.

6.6 Le CRAPS, peut répondre aux demandes pour des soutiens pédagogiques.

Art.8

Avant de partir, il est impératif de mettre en ordre la salle... Fermer la baie vitrée.

Art.9

Le règlement intérieur de l'école s'applique à la salle de musculation.

.....